

Renvoi de la honte pour le canton de Vaud

Hier, le canton de Vaud a franchi le mur de la honte en organisant le renvoi de Charles * en Croatie par la force, par vol spécial. Charles* est un rescapé des violences inouïes que la police croate inflige à toutes les personnes qui, chassées par d'autres violences, franchissent la frontière de la Croatie.

La police du pays de la mer et des vacances a les mains libres pour faire subir intimidations, violences physiques, humiliations, viols, traitements dégradants et refoulement illégaux, et ceci en toute impunité, à hommes, femmes et enfants fragilisés.e.s et seul.e.s face aux bourreaux en uniforme.

Des rapports accablant les forces « de l'ordre » croates sont publiés encore ces derniers temps, dont celui de l'Osar du 21 février 2023.

Et puis il y a les récits des personnes arrivées en Suisse cassées, terrorisées, traumatisées pour leur vécu croate. Tous et toutes racontent les mêmes violences que jamais ils et elles n'auraient pensé subir dans un pays européen.

Nous avons écouté leurs récits. Ça nous a fait froid dans le dos. Nous les avons crus et nous avons tout fait pour protéger les victimes des pushback, désormais seule réponse en Europe à toute demande de protection.

Aujourd'hui, face au premier renvoi Dublin/Croatie du canton de Vaud, nous condamnons les autorités vaudoises d'avoir ajouté une souffrance à celui qui espérait un accueil solidaire et humain. Le canton a organisé le renvoi de Charles* menotté mains et pieds, accompagné par 8 policiers, seul dans un avion après l'avoir trimballé dans différentes cellules de prison pendant trois jours. Quel crime avait commis Charles pour être traité de la sorte ?

De plus les autorités du canton de Vaud ont autorisé et organisé le renvoi de Charles* dans un pays où sa sécurité n'est pas assurée. Où les traumatismes vécus vont de plus belle resurgir et l'affaiblir. Charles* est en danger en Croatie.

Le canton de Vaud a ainsi violé le principe de non-refoulement et c'est bien plus grave que les éventuelles sanctions économiques que Berne aurait pu exercer sur les cantons pour ne pas avoir obéi.

Le renvoi est une compétence cantonale, mais il faut plus de courage politique et plus de détermination pour refuser des renvois illicites et ainsi être cohérent.e.s avec la prétention de faire une politique humaine envers les réfugiés.e.s.

Nous demandons au Canton de Vaud de mettre fin aux renvois Dublin en Croatie, d'avoir le courage d'être un exemple d'autorité responsable face à des êtres humains à protéger.

Nous appelons d'ors et déjà à manifester notre soutien à Charles* et à dénoncer la politique suisse et vaudoise des renvois le jeudi 23 mars à 18h à Lausanne.

Collectif Droit de rester, 16 mars 2023

<https://www.instagram.com/droitderester/>

<https://www.instagram.com/stopdublincroatie/>

<https://linktr.ee/stopdublincroatie>

